

Atlas de la biodiversité communale

Capitale régionale de la biodiversité de la Région PACA 2018



Organisme/institution en charge de la mise en œuvre : la ville d'Avignon

Services de la collectivité associés : Département de la Modernisation ; Direction Projet Nature en Ville ; Département Qualité de Vie ; Département Vie des quartiers ; Département habitat et Urbanisme ; Département Aménagement et mobilité

Budget : 30 000 € (sur deux ans)

Partenaires financiers : la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Provence-Alpes-Côte d'Azur (dans le cadre de territoire à énergie positive pour la croissance verte ou TEPCV)

Partenaires techniques : Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) de Provence-Alpes-Côte d'Azur ; Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) de Vaucluse ; Association pour la Participation et l'Action Régionale - Centre Méditerranéen de l'Environnement (APARE-CME)

Date de début du projet : 19/07/2017

Date de fin (prévue si l'action est en cours) : 31/12/2018



OBJECTIFS

Au mois d'avril 2017, la ville d'Avignon a initié un appel à projets pour élaborer son Atlas de la biodiversité communale (ABC) dans le but de :

- sensibiliser, mobiliser et favoriser l'appropriation des enjeux de biodiversité propres au territoire par les élus, les acteurs socio-économiques et les citoyens ;
- d'améliorer les connaissances naturalistes sur le territoire et identifier les enjeux en matière de biodiversité ;
- produire un document et un plan d'actions pour faciliter la prise en compte du vivant lors de la mise en place des politiques communales ou intercommunales, d'améliorer sa prise en compte dans les espaces publics (ou privés) de la ville.

L'ABC a été confié au CEN pour réaliser les inventaires et au CPIE pour la partie communication avec le public.

MESURES MISES EN ŒUVRE

Programmé en 2017 et 2018, l'ABC d'Avignon se décline en 3 grandes étapes :

- synthèse des connaissances naturalistes disponibles ;
- inventaires naturalistes complémentaires, production d'un Atlas cartographique de la biodiversité communale ;
- actions de médiation et de pédagogie.

La méthodologie utilisée s'inspire des préconisations données par le Muséum national d'Histoire naturelle dans sa publication « Atlas de la biodiversité dans les communes, guide méthodologique pour les inventaires faunistiques des espèces métropolitaines terrestres » (MNHN, 2011).

L'ABC a été confié au CEN pour réaliser les inventaires et au CPIE pour la partie communication avec le public. En plus des inventaires, le CEN a mis en place un programme de sciences participatives auprès des habitants, pour compter et signaler les individus et les nids d'Hirondelle des fenêtres et de Martinet noir, présents sur le territoire.

Le CPIE, en partenariat avec des acteurs locaux, a réalisé 5 fiches itinérantes de découverte de la biodiversité en ville (confluence Rhône Durance, jardins, biodiversité ordinaire...) et une application smartphone.

RÉSULTATS/IMPACT POUR LA BIODIVERSITÉ

L'ABC a été le fruit des échanges préalables, conduits dans le cadre des séminaires « Avignon Ville Nature », regroupant l'ensemble des acteurs et partenaires concernés. Il s'appuie sur une véritable participation citoyenne et permettra d'identifier sur tout le territoire communal « les sites à enjeux », en raison de l'altération ou de la fragmentation des milieux. Il offrira une connaissance renforcée de la faune et la flore locale et nourrira les futures études d'impact des projets urbains ainsi que le plan local d'urbanisme en cours de révision.

Coordonnées

Avignon

Liens utiles

www.capitale-biodiversite.fr

Contact

Patrice HENON, directeur projet nature en ville

patrice.henon@mairie-avignon.com